



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

9 (1999)

Femmes du Maghreb

Yvonne KNIBIEHLER

Anne-Marie SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*. Publications de la Sorbonne, 1, 1996. 2 volumes.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Yvonne KNIBIEHLER, « Anne-Marie SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*. Publications de la Sorbonne, 1, 1996. 2 volumes. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/309>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/309>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Yvonne KNIBIEHLER

Anne-Marie SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*. Publications de la Sorbonne, 1, 1996. 2 volumes.

- 1 Cette thèse en impose par la masse de travail qu'elle représente, mais plus encore par les questions qu'elle pose à l'histoire des femmes et par l'éclairage nouveau qu'elle apporte sur les milieux populaires.
- 2 *La vie privée* a reçu droit de cité en histoire grâce à la haute approbation de Philippe Ariès et de Georges Duby (ainsi que de leurs nombreux collaborateurs). Le concept de vie privée reste pourtant difficile à cerner. La première audace d'Anne Marie Sohn consiste à donner une définition simple : elle veut observer à la fois les gestes quotidiens et les relations intimes ; elle sait d'ailleurs fort bien montrer leurs étroites corrélations. Une autre audace c'est de focaliser sur les milieux modestes. Certes l'exemple des sciences humaines - anthropologie et ethnologie surtout - a conduit les historiens vers la micro histoire, celle des petits faits et des petites gens. Mais où les trouver et comment les saisir ? Enfin pourquoi séparer les femmes ?
- 3 Rappelons que les premières historiennes qui ont voulu promouvoir l'histoire des femmes ont été critiquées : on les accusait de vouloir enfermer les femmes dans un ghetto. Ce soupçon ridicule a vécu. Et la thèse d'Anne Marie Sohn en ferait superbement justice si c'était encore nécessaire. Dans le domaine de la vie privée, justement l'histoire des femmes éclaire celle des hommes. Tout ce qu'on apprend sur elles les concerne eux, maris ou compagnons, fils, pères, voisins, juges, médecins, prêtres. Du coup la distinction entre la vie publique où s'agitent les hommes et la vie privée où se cachent les femmes perd de sa pertinence. La pauvreté d'une histoire sans femmes se confirme.
- 4 Autre admonestation plus récemment adressée aux historiennes (et aux rares historiens) des femmes : ce qu'il faut écrire, pour faire un travail scientifique, c'est l'histoire des *rapports sociaux* de sexe. Mais ce qu'on voit en lisant cette thèse, c'est que les rapports biologiques et les rapports affectifs font aussi partie de l'histoire ! Anne-Marie Sohn ne se laisse d'ailleurs pas intimider par ces injonctions, elle ne les discute même pas ; elle ne s'occupe guère du « genre » qui désormais supplante souvent le sexe dans les propos savants. Elle s'en tient au sujet qu'elle a choisi.
- 5 Il lui a fallu du courage pour se colleter avec l'énorme masse documentaire où elle a cherché son information. Outre les enquêtes officielles, les études ethnologiques, les mémoires, les autobiographies, elle a entrepris l'exploitation de sources encore peu utilisées en histoire contemporaine (du moins dans la perspective qu'elle a choisie) : les archives judiciaires, celles du ministère de la justice, et celles qui sont conservées dans les départements. Plus de 7000 dossiers ! Matériaux très riches. Car plaintes et procès contraignent les juges à des investigations rigoureuses, à de véritables descriptions sociologiques des protagonistes, plaignants, prévenus et témoins. Les enquêtes rassemblent aussi des documents privés de première main, correspondances, journaux intimes, objets divers. Certaines pratiques sont évoquées de manière brute : adultère, avortement, violences familiales, divorces. Mais surtout, au cours des interrogatoires on peut entendre « la parole du peuple », si difficile à retrouver pour un historien. Il devient enfin possible de confronter les propos des humbles aux discours normatifs des dirigeants.
- 6 Certes la recherche doit prendre en compte des lacunes et des biais que l'auteur elle-même signale : des séries sont incomplètes ; certaines délinquantes sont des marginales, peu représentatives ; la plupart des procès mettent en vedette des femmes jeunes, les plus âgées n'apparaissent guère ; enfin la laïcité des tribunaux occulte souvent une dimension essentielle dans la vie des femmes, la religion. Mais au prix de quelques précautions élémentaires, on peut puiser dans les archives judiciaires des informations quasi inépuisables. Cette abondance

imposera silence, une fois pour toutes à celles et ceux qui croient impossible d'écrire une histoire des femmes, faute de sources.

- 7 Les documents sont ici utilisés pour mettre en lumière ces femmes de milieu modeste qui constituent, en fait, les 4/5 de la population française. La « France profonde » est prise en considération dans sa diversité géographique, sociale et culturelle. Ce qu'on apprend là vérifie ce qu'on savait déjà grâce à d'autres travaux d'ethnologie, de démographie qu'Anne-Marie Sohn cite d'ailleurs abondamment. La prolifération des sources semble parfois piéger un peu l'historienne qui multiplie les exemples et les citations au risque de submerger le lecteur. Il faut une attention très soutenue pour constater qu'aucune citation n'est vraiment répétitive : chacune apporte quelque nuance pour préciser la singularité d'un cas, d'une situation. Cette accumulation illustre la complexité et la diversité du vécu, elle remet en question tous les discours généralisateurs, qui du coup paraissent simplistes.
- 8 On voit donc les femmes de milieu modeste dans l'exercice de leurs rôles sociaux et dans leurs relations intimes : la ménagère et les tâches domestiques ; les responsabilités maternelles (tâches matérielles et fonction éducative) ; la condition de la jeune fille ; la formation du couple ; les jeux de pouvoir dans le couple (le Code Civil confronté aux pratiques) ; la vie intime et l'amour ; la maîtrise de la fécondité ; la rupture du couple et les femmes seules. L'analyse méthodique de ces situations et de leur évolution au cours du temps met en évidence leur signification historique, pas seulement pour les femmes, pas seulement pour la vie privée. En somme, la vie privée des femmes fonctionne comme un miroir grossissant qui aide à percevoir le retentissement des changements économiques et sociaux sur le sort des petites gens.
- 9 Quand on regarde vivre les femmes au jour le jour, nul besoin d'être marxiste pour constater d'abord le poids des contraintes matérielles sur les rôles imposés, sur les qualités de la ménagère comme sur les sentiments maternels. La vie privée dépend de l'état du logis : espace, nombre de pièces, mobilier, équipements pour cuisiner et lessiver ; elle dépend aussi des revenus qui permettent ou non de se procurer tels aliments, d'avoir du linge de maison et de corps ainsi que des vêtements de rechange pour chaque membre de la famille. Certes des stéréotypes sont là, parfaitement intériorisés par les femmes : elles sont désignées et elles se voient comme les principales responsables de la reproduction. Mais si leurs façons de faire sont étroitement conditionnées, ce n'est pas tellement par les discours normatifs des classes dirigeantes. L'idéalisation de la mère au foyer, chère aux familialistes, est demeurée longtemps incompréhensible dans les milieux populaires. Pour tout être humain, pas seulement pour les femmes, une dialectique subtile se joue entre la transformation des activités et la transformation des aspirations : cette dialectique est ici perceptible dans toute sa complexité.
- 10 On discerne à travers le quotidien des femmes les plus humbles comment et pourquoi la place de l'affectivité grandit peu à peu au cœur des relations familiales. L'amour amour sexuel, mais aussi amour conjugal, amour maternel, amour paternel devient une sorte d'étoile polaire qui conduit au bonheur. En même temps, le *je* émerge, en se dégageant de l'emprise de la nature et de celle du groupe : pour l'individu-femme, par exemple, l'art de limiter les naissances transforme la maternité en culte de l'enfant et en culte narcissique du moi.
- 11 Il faut souligner ici une autre dimension, très stimulante de la thèse d'Anne-Marie Sohn : elle prétend renverser des idées reçues. On la suit volontiers, avec étonnement et admiration, parfois avec l'envie d'apporter quelques nuances.
- 12 La révélation la plus étonnante et la moins contestable c'est la diversité des formes familiales à la fin du XIX^e siècle. Certes les mères mariées au père de leurs enfants étaient majoritaires. Mais que de couples instables, illégitimes, « recomposés », élevant des enfants de plusieurs lits ! Que de mères seules, veuves, divorcées, séparées, « filles-mères », changeant de concubins ! Les sociologues des années 1970, observant des ménages analogues, croyaient assister à une « crise de la famille », à une sorte d'explosion de la famille en familles multiples de formes inédites. Un siècle plus tôt, le peuple vivait ainsi. Des philanthropes essayaient alors de civiliser ces barbares arriérés.
- 13 En fait les prétendus barbares ignoraient superbement le Code Civil, conçu par des possédants pour des possédants. Ceux qui n'avaient aucun patrimoine organisaient leur vie privée d'autant

plus librement. C'est pourquoi, seconde révélation, la prépondérance masculine puissance maritale et puissance paternelle a connu dans le peuple une érosion précoce et rapide. Si dans quelques domaines, les femmes de milieu modeste ont fermement résisté à la modernité, en revanche, c'est bien avant les bourgeoises qu'elles ont piétiné les décombres du patriarcat. Elles vivaient à leur manière : elles travaillaient sans demander l'autorisation du conjoint, et disposaient librement de leurs gains ; elles louaient un logement, résiliaient un bail, vendaient le mobilier, faisaient des dettes. L'opinion leur reconnaissait le droit à toute initiative financière. C'est elles qui géraient la communauté dont leur mari était responsable selon la loi. À l'idéologie bourgeoise qui imposait la suprématie du mari, elles substituaient l'accord entre époux, ou même l'effacement du mari devant la compétence de l'épouse. Cependant elles ont longtemps respecté la différenciation des rôles privés : c'est seulement entre les deux guerres que ceux-ci deviennent plus flous et commencent à s'interpénétrer.

14 Le faible impact du féminisme en milieu populaire pourrait s'expliquer par cette indépendance. Libres et même parfois souveraines dans leur vie privée, les Françaises de milieu modeste se souciaient peu de conquérir des droits civils et politiques.

15 Il est plus difficile de suivre Anne-Marie Sohn quand elle dit que ces Françaises maîtrisaient déjà leur fécondité. Certes les conjoints prudents pratiquaient le coït interrompu ; mais ils n'étaient pas tous prudents tous les jours : entre autres obstacles, l'alcoolisme masculin connaît un apogée sous la III^e République. Certes l'avortement « explose » à partir de 1900 et pallie les échecs du retrait ; mais était-ce un palliatif si anodin ? Certes les femmes du peuple ont résisté aux prédications natalistes ; mais les autres Françaises aussi... Sans tomber dans le catastrophisme des années 1950 (l'avortement est alors dénoncé comme un fléau national et comme une torture atroce infligée aux femmes), sans surestimer l'impact révolutionnaire de la pilule, on doit reconnaître que les comportements et les aspirations des femmes en matière de limitation des naissances ont évolué entre les années 1930 et les années 1970, peut-être en relation avec le baby boom, qu'Anne-Marie Sohn renonce à expliquer. Ce qui reste vrai, assurément, c'est que les Françaises, de tous les milieux, et leurs conjoints, ont été précoces dans leur souci de maîtriser la fécondité ; elles étaient mentalement mûres bien avant que les techniques modernes n'aient été mises au point.

16 Cette dernière observation pourrait ranimer deux débats récurrents. Premier débat : est-ce qu'une découverte technique contribue à changer les mœurs ? Ou au contraire est-ce le changement des mœurs qui induit les progrès techniques ? Deuxième débat : comment se diffusent les modèles de comportement ? Du haut de l'échelle sociale vers le bas, ou en sens inverse ? Bien des femmes modestes enviaient sans doute les bourgeoises et cherchaient à les imiter. Pourtant ce sont les modèles familiaux populaires qui se sont répandus après le baby boom...

17 Dernière remarque. La thèse d'Anne-Marie Sohn met remarquablement en évidence le rôle de la III^e République comme étape de transition entre une société préindustrielle qui résiste longtemps, notamment dans le cadre de la vie privée, et une société postindustrielle, postmoderne, ultra moderne (comme dit Pierre Legendre), qui s'emballe après le baby boom. Anne-Marie Sohn précise trois étapes chronologiques (en gros 1860-1890 ; 1890-1920 ; 1920-1940). Mais ce qu'elle montre le mieux c'est l'extraordinaire complexité de cette mutation.

Pour citer cet article

Référence électronique

Yvonne KNIBIEHLER, « Anne-Marie SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*. Publications de la Sorbonne, 1, 1996. 2 volumes. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/309>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
